Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 2

Artikel: L'enseigne du Faucon
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-197353

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ront sans doute beaucoup de gens. — Les voici :

Ce que j'ai à raconter ici passe tellement les bornes de la vraisemblance et s'écarte si prodigieusement de tout ce qui se fait, se voit et se conçoit, que je vais être contraint, avant d'aller plus loin, de fournir des preuves de ma véracité.

J'ai à dire et à prouver que Richard Wagner, l'auteur du *Tannhauser*, des *Niebelungen*, du *Parcifal*, etc., le grand Wagner a passé une bonne moitié de sa vie habillé en femme.

Et notez bien que les robes qu'il portait étaient taillées sur des patrons si bizarres et faites de satin aux couleurs si éclatantes, que jamais mascarade ne vit plus étranges déguisements.

J'arrive aux pièces justificatives.

En 1876, la *Nouvelle Presse libre* publia une série de lettres adressées par Richard Wagner à une couturière de Munich, Madame Hirschfeld, au sujet de commandes de robes à son usage personnel. Jamais peut-être, de mémoire de publiciste, la divulgation d'une correspondance ne provoqua plus de scandale. Toute la presse allemande reproduisit et commenta les pages intimes du maëstro.

La *Nouvelle Presse libre* ne négligea rien pour établir l'irréfragable authenticité de ces lettres. Elle reproduisit en outre les factures de la maison de modes avec leurs détails spéciaux, et mit au défi le compositeur et ses amis d'infirmer en quoi que ce fût la moindre de ses assertions.

Nul ne s'en avisa.

Il était d'ailleurs de notoriété publique que divers personnages en vue de Munich et de Bayreuth avaient surpris Richard Wagner dans son costume féminin.

Les fanatiques du grand compositeur mirent cette excentricité sur le compte du génie, qui ne reconnaît pas les lois du vulgaire.

Nous pourrions, il est vrai, citer en France l'exemple de Buffon, qui n'écrivait qu'en habit de cour et avec des manchettes de dentelles. Balzac, qui revêtait un froc de capucin. Eugène Suë, qui mettait des gants paille. Michelet, qui composait debout et pieds nus, et tant d'autres esprits éminents dont les manies sont célèbres. Mais je n'ai vu nulle part qu'un homme illuste ait eu besoin de passer une robe à traîne pour activer l'explosion de ses idées.

J'ai sous les yeux les lettres adressées par Richard Wagner à sa couturière. J'y remarque ces passages caractéristiques :

« Ma dernière robe de satin ponceau avec traîne, » garnie de faille bleue, avait trop d'ampleur à la » taille. Je l'aurais voulue plus juste de proportions. » Prenez bonne note de cette observation pour » l'avenir. »

Et ailleurs :

« La robe en velours rose tendre que je viens de » recevoir me plairait assez, avec sa garniture céla- » don, sans la forme un peu trop moderne du cor- » sage. Les manches tailladées sont bien celles de » l'*Yseult* du Musée royal, c'est parfaitement réussi » (*wohl gelungen*). »

Et ces lignes charmantes :

« Le ton safran ne me semble pas assez esthéti- » que. Revenons aux nuances chaudes, dussions- » nous n'en pas sortir. Les soufflets à la jupe sont » d'un style charmant (*aus ezeichnet*); cependant » les bouffants à la poitrine, substitués aux plissés » droits, me semblent une anomalie; mais tels » qu'ils sont, vous pouvez à la rigueur les mainte- » nir. »

* * *

Il faut renoncer à peindre l'ébahissement du public allemand, lors de la publication de cette correspondance. En vain quelques-uns insistèrent sur la nature exceptionnelle des âmes « géniales, » en vain on fit intervenir l'autorité du poète latin qui accorde aux compositeurs « le droit de tout oser », la majorité des lecteurs estima que ces libertés-là, bonnes dans la fiction, sont souverainement ridicules, dans la réalité.

Bien des hommes célèbres ont eu la folie du jupon. On cite un grand seigneur qui, sous Henri II, parut à la cour avec le bas de sa maîtresse attaché à son chapeau, en guise de panache. L'histoire de la fondation de la jarretière est dans toutes les mémoires. Mais à moins de pousser les recherches en plein domaine des folies du mardi-gras, on ne trouverait rien à mettre en parallèle avec les caprices de cet illustre androgyne.

Une jolie anecdote pour finir :

Un jour que Rossini, l'auteur du *Guillaume-Tell*, s'évertuait à jouer au piano une partition de Wagner, Auber, qui survint, lui fit observer que la musique était placée la tête en bas sur le pupitre.

— Je le sais bien, fit Rossini, mais j'ai essayé dans l'autre sens et cela ne va pas mieux.

L'enseigne du Faucon.

Les journaux de Lausanne ont annoncé ces derniers jours la fermeture de l'Hôtel du *Faucon*, qui sera transformé en maison locative. Ils ont rappelé à ce sujet l'ancienne et excellente réputation de cet établissement, ses divers propriétaires ainsi que les principaux personnages de distinction qui y sont descendus.

A l'origine, le nom de cet hôtel était : Logis de l'*Aigle*. Cette enseigne fut changée et remplacée par un *Faucon*, en bronze, aux ailes étendues, et fixé dans la partie arrondie du mur, au milieu de la façade. Ce changement fut effectué en 1806, ainsi qu'on le verra par les lignes suivantes empruntées aux procès-verbaux de la Municipalité de Lausanne :

12 septembre 1806.

Le citoyen Fraisse, en sa qualité de tuteur des Hoirs de Philippe Robert, propriétaires de l'*Aigle*, expose que dans le but de remonter le dit Logis, le fermier actuel se proposant de substituer pour enseigne un *Faucon* à la place de l'*Aigle*, il demande l'autorisation de la police pour ce fait.

18 novembre 1806.

S'est présenté le citoyen Fraisse, architecte, ainsi que le tuteur des hoirs de Ph. Robert, propriétaires du Logis de l'*Aigle*, soit *Faucon*, demandant l'autorisation de placer la nouvelle enseigne du *Faucon*, dont la substitution a été permise à celle de l'*Aigle*, par délibéré du 12 septembre dernier, et qu'elle puisse être placée dans le pilastre, soit partie arrondie du mur de ville qui divise les bâtiments des dits hoirs, à l'extrêmité de la rue St-Pierre. Il a été accordé aux fins de cette demande, sous réserve de bien plaire de la part du public.

Pour dîner à l'œil.

Il était midi. Dans le restaurant où je venais d'entrer, un grand restaurant, — j'étais au fond ce jour-là, — les clients nombreux remplissaient la salle; j'eus beaucoup de peine à trouver une table libre; les garçons affairés ne savaient à quel client répondre.

J'attendais depuis une demi-heure une douzaine d'huîtres, lorsqu'un vieux monsieur vint se placer en face de moi. Il semblait avoir mauvaise vue et était porteur d'une paire de lunettes dont la monture en or étincelait.

C'était un petit vieux très proprement mis.

— Sardines, anchois, crevettes, écrevisses bordelaises, radis roses, beurre de Bretagne? interrogea le garçon.

— Ecrevisses bordelaises, dit le vieux monsieur.

Le garçon partit et revint après un quart d'heure, apportant le plat demandé.

Le vieux monsieur chercha avec ses mains son assiette, son couteau, sa fourchette; évidemment il n'y voyait presque pas. Son infirmité me le rendit tout de suite sympathique.

Il tâtait avec ses doigts tous les objets qui se trouvaient sur la table; il cherchait quelque chose.

Je vins à son aide.

— Que désirez-vous, monsieur? lui demandai-je.

— La carte, monsieur; je vous demande pardon, j'ai la vue très affaiblie.

— Je suis entièrement à votre disposition, monsieur; ne vous gênez pas, dis-je en lui passant le menu.

— Vous êtes mille fois trop bon.

— Voulez-vous que je vous le lise?

— Non, monsieur, je lirai bien. Ah! monsieur, quelle terrible infirmité que la mienne; mieux vaudrait cent fois la mort!

Je lui répondis par quelques paroles de consolation.

Il me remercia.

Le garçon revint; le vieux monsieur avait fini de manger les écrevisses bordelaises, il demanda des escargots.

— J'aime beaucoup les escargots, me dit-il, surtout quand il sont bien préparés.

Il avala une douzaine d'escargots.

Je constatai avec plaisir que s'il avait mauvaise vue, il avait bon estomac; pour l'infortuné, la table devait être le seul plaisir; il avait raison d'en profiter.

Après les escargots, il demanda une langouste à la sauce mayonnaise.

La langouste eut le sort des escargots.

Il commanda un perdreau truffé, du pâté de foie gras, un entremets sucré. Il fit venir une demi-bouteille de Bordeaux; ensuite il passa au dessert.

Il se fit servir du roquefort, des pêches; pour biscuits, des Suprêmes Pernot.

Mon voisin était un gourmand et un connaisseur.

— Avez-vous bien déjeuné, monsieur? lui demandai-je.

— Comme d'habitude, me dit-il, je mange si peu! un rien me suffit. Etant donné mon infirmité, je prends peu d'exercice, je n'ai pas d'appétit.

C'est un gourmand honteux, pensai-je.

Le quart d'heure de Rabelais avait sonné; le vieux monsieur acheva sa bouteille de Bordeaux, posa sa serviette sur la table et demanda l'addition qu'un garçon s'empressa de lui apporter.

Le petit vieux se dirigea vers le comptoir; très aimable, la caissière le reçut le sourire aux lèvres.

Il fouilla les poches de son pantalon, celles de son habit, il devint pâle, rouge, violet.

— Mon Dieu, mademoiselle, dit-il, escusez-moi, j'ai oublié mon porte-monnaie.

Le visage de la caissière se rembrunit, il exprima la méfiance.

— Attendez que je cherche encore; c'est incroyable, j'étais certain de l'avoir pris: j'ai si mauvaise vue.

— Monsieur, il faut payer, dit la caissière.

— Vous ne perdrez rien, mademoiselle; je cours chez moi et je vous apporte cette somme.

Comme la caissière paraissait plongée dans le doute.

— Je comprends vos appréhensions, mademoiselle, reprit-il, vous ne me connaissez pas, je vais vous laisser en garanties mes lunettes; la monture est en or et sa valeur dépasse de beaucoup le montant de la dépense, mais je n'y verrai plus et je ne pourrai pas regagner mon domicile.

La caissière appela le patron et le mit au courant de la situation.

— C'est bien, gardez vos lunettes, dit le patron.

— Merci, monsieur; je vous payerai ma dette ce soir.

— Nous le verrons bien, dit le patron, plutôt incrédule.

Et le vieux monsieur se retira.

J'avais oublié cet incident, lorsque, deux mois après, étant à dîner dans un restaurant, je vis entrer le petit vieux aux lunettes d'or: sans m'apercevoir, il vint se placer à une table en face de la mienne.

Il me tournait le dos.

Son aventure me revint à la mémoire et je l'observai.

Il se fit servir un repas copieux.

Il n'avait pas perdu l'appétit.

Il se fit apporter les meilleurs mets en homme qui ne regarde pas à la dépense.

Quand il eut fini de dîner, il passa à la caisse, il chercha dans ses poches; mon étonnement ne fut pas mince en constatant qu'il avait encore oublié son porte-monnaie.

Il se fouilla, se troubla et finit par avouer qu'il avait omis de prendre de l'argent, mais qu'il apporterait la somme le lendemain.

La caissière appela le patron qui n'accepta pas la proposition du vieillard.

— Eh bien, monsieur, dit ce dernier sur un ton de dignité froissée, puisque vous ne vous en rapportez pas à la parole d'un honnête homme, veuillez prendre mes lunettes en gage; la monture est en or, elle vous garantira suffisamment.

Il retira ses lunettes et les déposa sur le comptoir.

— Vous comprenez, monsieur, dit le patron un peu confus, je ne vous connais pas et on est si souvent volé.

— Cela suffit, monsieur, mais je n'y verrai plus.

En effet, en s'en allant, il heurta toutes les tables, bouscula les chaises, se jeta dans les jambes des clients.